

Réf: Dossier N° 021628

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TORREFACTION DE L'OUEST » en abrégé « OUESSTORRE »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin, LOT 2487,
ILOT 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/05/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/05/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TORREFACTION DE L' OUEST » en abrégé « OUESSTORRE »

Objet :

- Vente et distribution de café liquide, moulu, grains et accessoires de café ;
- Vente de machines à café et accessoires ;
- Location et placement de machines à café ;
- Gestion de services café, achat de café ;
- Prestations diverses ;
- Torréfaction de café.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou

Capital social 500,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Bonoumin, LOT 2487,
ILOT 13

Dirigeant(s) : M IDRISSA CISSÉ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03246 du 23/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18634/GTCA/RC/2021 du 23/07/2021

